

## **SAMEDI 6 FÉVRIER**

### **Le préfet interdit un rassemblement de soutien de la Libre pensée**

Après la manifestation contre la loi sécurité globale du 30 janvier, à Béziers, un jeune homme a écopé de 18 mois de prison dont 9 ferme.

À l'annonce du verdict, jugé « *inacceptable* » par la Libre pensée, l'association a organisé un rassemblement de soutien ce samedi 6 février. Une mobilisation interdite à la dernière minute par les services de la préfecture, la veille au soir. Pour mémoire, suite à la saisie du camion sono, la situation avait dégénéré et six jeunes avaient été interpellés sans ménagement.

### **Une soixantaine de soutiens aux livreurs de repas verbalisés**

Organisé le 6 février sur le parvis de la mairie de Montpellier à l'initiative d'Annie Salsé et de Robert Kissous des Rencontres Marx, le rassemblement contre « *la politique de répression* » et en soutien aux livreurs de repas

verbalisés par la police municipale a réuni près d'une soixantaine de personnes. L'objectif affiché était de demander à Michaël Delafosse l'annulation des PV allant de 90 à 135 euros reçus par 17 livreurs pour nuisances et circulation sur des aires piétonnes.

La lettre envoyée à l'édile montpelliérain est restée sans réponse jusqu'à présent.

La pétition réclamant l'annulation des amendes a récolté plus de 10 000 signatures.

## **LUNDI 8 FÉVRIER**

### **Une finale du Concours général agricole en mai à Montpellier**

En raison de la pandémie, le Salon international de l'agriculture, qui se tient d'habitude fin février à Paris, a été reporté. Le Concours général agricole, qui décerne chaque année aux produits et vins en compétition la médaille ornée de la célèbre feuille de chêne, distinction reconnue par les consommateurs comme gage de qualité et de bon goût, aura lieu, dans ce contexte, dans 4 villes en région. 8 000 jurés dans